



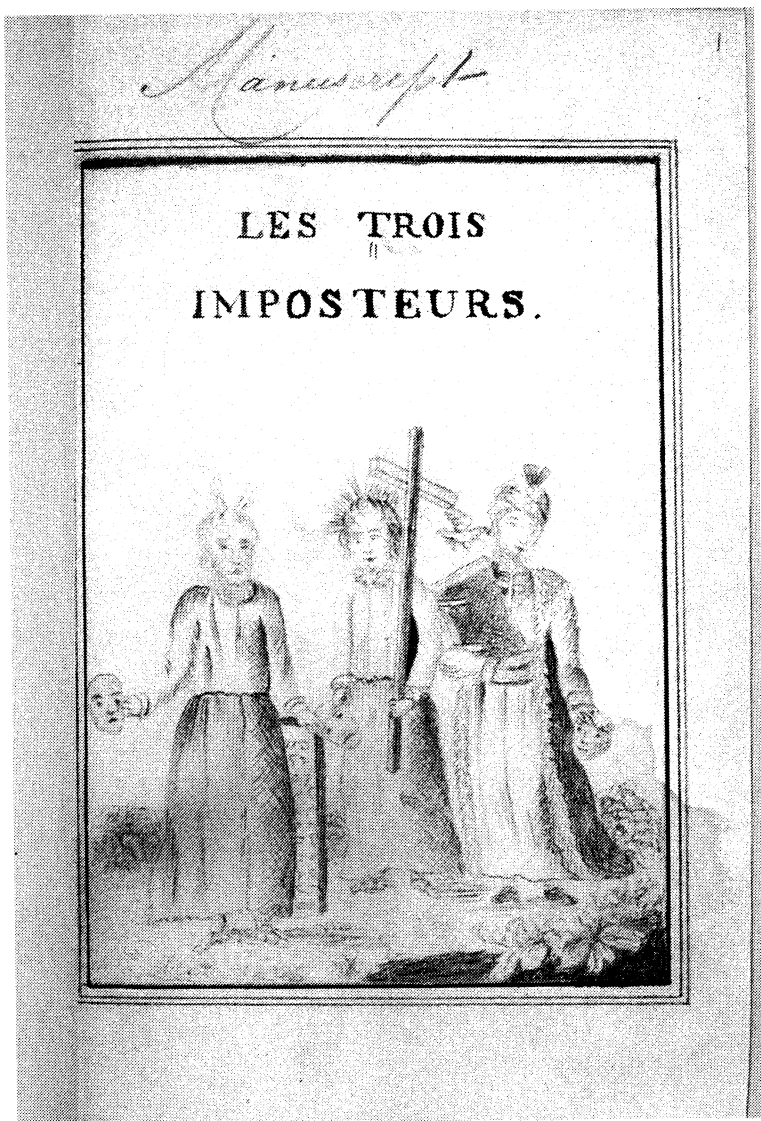
CLASSIQUES
GARNIER

MORI (Gianluca), « Éditorial », *La Lettre clandestine*, n° 1 à 4, 1992 – 1995

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17281-9.p.0278](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17281-9.p.0278)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1999. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.



Dessin à la plume, en couverture d'un *Traité des trois imposteurs* daté circa 1870 (!)
conservé à The University of Chicago Library (The Joseph Regenstein Library),
Department of Special Collections, ms. 753. 18 x 12, 94 p.
Cliché aimablement communiqué par Sylvie Dangeville. (A.M.)

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de la *Lettre clandestine* contient, comme ceux qui l'ont précédé, un grand nombre d'informations sur les recherches en cours dans le domaine de la littérature philosophique clandestine à l'âge classique. On trouvera donc, dans les pages qui suivent, une liste détaillée des nouvelles publications, des nouveaux titres et nouvelles copies retrouvés, des colloques et des séminaires qui ont concerné ou concerneront de près ou de plus loin l'objet de nos recherches. Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu collaborer avec nous, en espérant pouvoir leur fournir, en échange, un instrument de travail utile et de consultation aisée.

Si l'on voulait esquisser un bilan rapide des recherches sur la littérature clandestine en ces dernières années (et notamment depuis le colloque parisien de 1980), on se trouverait placé devant un paradoxe. D'un côté, le nombre accru des chercheurs, et donc des publications, a eu pour conséquence d'élargir d'une façon spectaculaire nos connaissances : on assiste donc à un élargissement, aussi bien temporel (on va désormais du XVI^e au XIX^e siècle) qu'en « épaisseur », dans la mesure où l'on tend de plus en plus à creuser dans toutes les couches du réseau clandestin, sans se borner à l'analyse des textes ; d'un autre côté, l'absence d'un travail de synthèse comparable à celui de Wade a affaibli les liens entre les différentes recherches. C'est que leur progrès même a révélé toute la difficulté d'une claire définition de la littérature clandestine.

La difficulté majeure des études sur ce type de littérature était et reste leur caractère interdisciplinaire. Mot magique en l'apparence, qui risque de devenir un cauchemar lorsqu'il s'agit de creuser en profondeur un texte, et de l'examiner sous des angles différents. Le volume collectif publié à Milan l'année passée sous la direction de Guido Canziani montre, par sa richesse même, l'étendue et le développement des recherches, et leur spécialisation accrue. En ce sens, ce bulletin peut être un outil essentiel, un trait d'union entre les points de vue différents, un pont entre des domaines qui s'opposent souvent seulement en apparence, pourvu que les chercheurs eux-mêmes n'adoptent pas une attitude de repli et y collaborent. Le nombre des nouveaux manuscrits, par exemple, pourrait sans aucun doute être encore plus grand, si tous ceux qui ont effectué de nouvelles

découvertes, ou en ont eu connaissance, les avaient signalées promptement. La découverte d'un manuscrit inconnu, même s'il ne s'agit que d'une copie d'un ouvrage fort répandu, peut jeter un jour nouveau sur l'histoire d'un texte, comme cela a été le cas pour le ms. de Munich des *Difficultés sur la religion*, qui a permis à la fois de confirmer l'attribution à Challe et d'établir un texte plus complet.

Le manuscrit clandestin est, tout d'abord, un manuscrit. Cette tautologie est lourde de sens. Lorsque nous travaillons sur les manuscrits clandestins, nous ne devons pas oublier les techniques que quelques siècles de recherche philologique ont mises à notre disposition – pour ne rien dire des techniques concernant l'identification du matériel, du papier, etc., moins importantes pour l'édition dans la mesure où elles nous fournissent souvent des données trop grossières (les filigranes datés de 1742, comme on le sait, furent utilisés pendant au moins trois dizaines d'années après cette date). Or, si l'étude du texte ne dit pas le dernier mot à son sujet, elle est bien le premier pas à accomplir ; c'est une condition nécessaire, bien que non suffisante, de la recherche. Il faut d'abord voir et examiner tous les manuscrits, les collationner, sélectionner les fautes caractéristiques, accomplir, en somme, toutes les démarches qui seules peuvent conduire à une édition critique.

La plupart des textes clandestins en sont encore dépourvus : on songera surtout, parmi les textes les plus connus, aux trois *Opinions* attribuées à Mirabaud, à l'*Examen critique du Nouveau Testament* (ou *De Jésus-Christ*), à la *Religion chrétienne analysée*. D'autres textes fort répandus au XVIII^e siècle, comme ceux de Boulainviller, sont disponibles seulement dans des éditions non critiques, comme celle préparée il y a plus de vingt ans par Renée Simon. Cette édition eut le grand mérite de faire connaître à tous les chercheurs des textes rares, et de fournir ainsi les bases d'une étude plus approfondie de Boulainviller. Elle n'en est pas moins dépassée dans le domaine des recherches sur l'attribution et dans celui de l'analyse de la tradition manuscrite.

Il est sans doute nécessaire d'ouvrir un débat sur les éditions de textes, afin d'éviter la dispersion ; la diversité des approches ne constitue pas toujours une richesse, mais frôle souvent la tour de Babel, d'autant plus que la multiplicité des versions sous lesquelles les manuscrits clandestins ont circulé les rend souvent très difficiles à manier. Il faut peut-être s'imposer

un certain impératif de clarté, car, au lieu de favoriser la connaissances de ces textes, on risque de les cacher à jamais dans un labyrinthe de versions différentes, d'attributions prétendues, de titres fantaisistes.

Une autre question bien urgente concerne l'influence réelle des manuscrits clandestins tout au long du siècle des Lumières. Peut-on parler d'un rôle décisif, d'une sorte de « primogéniture » de la littérature clandestine par rapport aux expressions les plus mûres de la philosophie du XVIII^e siècle ? Certes, on retrouve dans ces manuscrits plusieurs doctrines qui resurgiront plus tard, parfois au terme de plusieurs dizaines d'années, chez un Voltaire ou un Diderot. Mais a-t-on véritablement affaire, dans ces cas, à une « influence » directe ? Ne faut-il pas penser plus généralement (et dans la mesure où le contenu philosophique de la plupart des textes clandestins n'est pas original) à l'existence de sources communes (Bayle, les déistes anglais, les apologistes chrétiens, etc.) ? Le débat est ouvert. En tout cas, si l'on réduisait la littérature clandestine au patrimoine de quelques collectionneurs étrangers au mouvement philosophique, il resterait encore à expliquer pourquoi d'Holbach et Voltaire s'engagent, vers 1765-70, dans l'édition d'un grand nombre de manuscrits qui circulaient pour la plupart depuis les années 1720-30. Dans cette vague d'imprimés antichrétiens, les « classiques » de la clandestinité – *Traité des trois imposteurs*, *Testament de Meslier*, *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, *Examen de la religion*, *Difficultés sur la religion*, etc. – côtoient le *Système de la nature* et l'*Examen important de M. Bolingbroke*, lesquels sont imprimés sous les mêmes presses, et parfois dans les mêmes volumes, que les textes de Meslier, Fréret, Du Marsais. Ne faut-il pas en conclure que ces textes, qui avaient survécu à plusieurs décennies de circulation clandestine, gardaient encore à cette époque une valeur intellectuelle intacte, ou comme le dit Voltaire, que leur diffusion pouvait encore « faire un bien infini » ?

Seule une recherche approfondie des sources et des canaux de diffusion des ouvrages interdits permettra de répondre à ces questions. Seront donc les bienvenues toutes les contributions qui apporteront des données nouvelles sur l'histoire de la diffusion manuscrite et sur les liens entre les auteurs de textes clandestins, mais surtout celles qui permettront d'éclaircir les bornes et les buts de la recherche, et de mieux comprendre le statut réel du manuscrit clandestin au XVIII^e siècle.

Gianluca Mori